



DECLARATION LIMINAIRE AU CTL DU 9 MAI 2016

Depuis de nombreuses années, notre pays connaît de multiples régressions économiques et sociales. Certains profitent de ces circonstances pour faire basculer la société dans des voies qui privilégient l'individualisme (au détriment du collectif) et la déréglementation (au détriment de la protection des individus mais au profit de décideurs mal intentionnés). Les richesses produites collectivement par la valeur ajoutée d'une société développée se trouvent détournées d'une plus juste répartition et d'un investissement productif au bénéfice de tous. La justice et l'équité sont mises à mal par une fraude fiscale et sociale qui dépasse l'entendement, plus de 80 milliards d'euros chaque année. L'avidité de quelques uns se sanctuarise par la précarisation accentuée du monde du travail et des travailleurs.

À la DGFIP, l'adaptation des structures et du réseau, autrement dit la destruction de notre administration et de ses missions, continue son cheminement dans le département du Nord avec le projet de la direction locale dans la mise en place de ce 2ème volet pour le 1er janvier 2017.

Cette marche forcée, initiée par Bercy, et confortée localement, s'oppose fortement aux vraies priorités et aux véritables enjeux qui s'imposent à nous, notamment en termes d'accueil, de lutte contre la fraude fiscale et des relations avec le secteur public local.

Il fut un temps où l'aménagement du territoire avait tout son sens et la présence de l'administration en milieu rural participait à la lutte contre l'exode et à une meilleure organisation de ces territoires.

Les agents ne sont pas épargnés. En regroupant et fusionnant des services dans un cadre mobilier très contraint, l'évidence de la dégradation des conditions de travail s'impose : regroupement de services, mépris des compétences des CHSCT, pression accrue du fait de la baisse des effectifs, absence de visibilité et d'information sur ces opérations de restructuration...

Les règles de gestion sont malmenées. Le nombre d'affectations « ALD » et leur utilisation à outrance démontre la volonté de contourner ces règles pour donner plus de souplesse au directeur. Le regroupement de certaines RAN viendrait amplifier cette flexibilité, qui n'en est pas une pour les agents. C'est la place à plus d'arbitraire et moins d'équité dans un contexte où les déroulés de carrière et les possibilités de promotion sont déjà fortement impactés.

Solidaires FP exige un arrêt des restructurations, une vraie transparence sur les décisions, le respect des compétences des instances et un renforcement des moyens de la DGFIP.

Solidaires Finances Publiques tient à avoir des éclairages sur la mise en place des nouveaux Centres de Contact. Par mail du 21 avril, Monsieur Yannick Girault, chef de la mission stratégie relations au public de la Direction Générale informait les organisations syndicales de l'extension de couverture par les CDC, concernant les départements des Alpes-Maritimes, Aude, Aube, Drôme, Essonne, Haute Garonne, Gironde, Loire Atlantique, Val de Marne et le Nord.

Une fois de plus, à aucun moment vous n'avez communiqué sur l'éventualité que notre département soit confronté à la mise en place de ce service, et surtout de l'abandon de la mission d'accueil téléphonique dans nos services. Les missions assurées par le CDC (estimation de l'impôt, changement d'adresse, contentieux, délais de paiement, etc...) ne contribueront qu'à éloigner encore davantage les contribuables des services de la DRFiP. Il est inadmissible que vous cautionniez le délitement de nos missions. A n'en pas douter, l'éloignement du tissu fiscal particulier du Nord ne générera qu'une nouvelle incompréhension de nos contribuables, un désintérêt et, à terme un non consentement à l'impôt. Déjà contre les fermetures de trésoreries les pétitions ont été massivement signées par les usagers, ce qui témoigne, s'il le fallait encore, l'attachement des contribuables à un accueil de proximité. Le service public ne s'entend que s'il est de proximité. L'utilisateur a besoin de pouvoir contacter l'agent qui gère son dossier afin d'obtenir des réponses précises.

Avec les fusions des SIE de Denain et Le Quesnoy sur Valenciennes, la DGFIP réduit encore la présence physique et humaine du service public. En l'éloignant du citoyen, il est illusoire de croire qu'ils seront moins nombreux à nous solliciter. La dématérialisation à marche forcée induit un nombre croissant d'utilisateurs en difficulté dans l'utilisation du portail impots.gouv.fr, notamment un grand nombre de personnes âgées ou fragiles. Si les agents des SIE maîtrisent la fiscalité des entreprises, ils sont en revanche dépourvus face aux questions techniques des usagers. Par ses approches purement quantitatives des charges et emplois, la direction occulte l'approche qualitative et les déficits humains existants. L'expérience de la fusion des SIE d'Avesnes-sur-Helpe et Maubeuge montre les difficultés importantes d'effectifs pour le service qui reçoit la charge de travail sans les moyens. En poursuivant ses fusions, la direction ne tire aucun enseignement de l'exercice précédent d'ASR.

Enfin, concernant le point sur les évaluations, Solidaires FP déplore une fois de plus que la direction ne communique pas les bonifications mises en réserve.